RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE - 5e CIRCONSCRIPTION
ARRONDISSEMENT DE FOUGÈRES

Élections Législatives du 11 Mars 1973



Michel COINTAT

Ancien Ministre
Député de l'arrondissement de Fougères (1967-1971)
Maire de Fougères
Vice-Président du C.E.L.I.B.



Suppléant :

Paul LE KER

Commerçant
Maire-adjoint de Fougères

Électrices,
Électeurs,
de l'arrondissement de Fougères,

A peu de voix près, je pouvais être élu au premier tour.

La dispersion des voix, due à un trop grand nombre de candidats, est la cause de ce ballottage.

Malgré cela, j'ai pratiquement obtenu **deux fois plus de suffrages** que mon suivant immédiat.

Vous avez donc très nettement marqué votre volonté de me réélire une troisième fois.

Je vous suis reconnaissant de cette confiance.

Cependant, **un dernier effort reste à accomplir dimanche prochain.**

Le candidat réformateur, comme vous l'avez constaté, a basé sa campagne sur la calomnie, le mensonge et la diffamation.

Ce n'est ni honnête, ni loyal !

Il n'a même pas été capable de définir une véritable politique et d'apporter les preuves d'une action concrète en faveur de notre région.

Vous pouvez donc vous rendre compte qu'il n'est pas en mesure de défendre vos intérêts.

N'oubliez pas également qu'il est soutenu par ceux qui, pendant si longtemps, ont laissé à l'abandon Fougères et sa région.

Au premier tour, vous avez voté politique.

Au deuxième tour, il faut voter pour vos intérêts, c'est-à-dire pour **l'homme qui saura s'occuper de vous et résoudre vos problèmes avec efficacité et sérieux.**

Les Fougerais savent bien, après tant d'années d'isolement, que **seul Michel COINTAT** est à l'origine de l'essor considérable de leur cité. Il a prouvé qu'il pouvait améliorer l'équipement nécessaire au commerce et à l'industrie, **malgré des impôts moins élevés** que dans les autres villes de France.

Qui pourra mieux que lui développer l'emploi et défendre **les ouvriers ?**

Les agriculteurs savent bien que Michel COINTAT, leur Ancien Ministre, est le seul à comprendre leurs problèmes et a permis l'augmentation de leurs revenus.

Les personnes âgées savent combien Michel COINTAT prend à cœur leurs préoccupations. Après une vie de labeur, chacun a droit à une retraite décente et plus de chaleur humaine.

Les commerçants et artisans des bourgs et des villes savent que leur avenir est lié à l'expansion de la région. Seul Michel COINTAT peut, par son dynamisme et sa volonté, favoriser ce développement économique indispensable à l'augmentation de leurs revenus.

C'EST POURQUOI, LE 11 MARS 1973, POUR ENCOURAGER Michel COINTAT A POURSUIVRE SON ACTION,

Vous voterez massivement pour lui.

VOUS VOTEREZ TOUS PARCE QUE CHAQUE VOIX COMPTE.

Vous voterez Michel COINTAT.

Vu, le candidat :

Michel COINTAT

Suppléant : **Paul LE KER**

IMP. CHRONIQUE DE FOUGERES